

Réforme territoriale : Moderniser notre organisation sociale au bénéfice du citoyen

A l'occasion des débats sur la réforme de l'organisation territoriale de notre pays, l'Uniopss, qui regroupe les trois quarts des acteurs privés non lucratifs des secteurs sanitaire, social et médico-social, a souhaité apporter une contribution de fond aux réflexions en cours. Elle propose six principes susceptibles de donner aux futurs textes du sens pour l'avenir et un contenu appuyé sur les observations de terrain de ses nombreux adhérents.

D'une manière générale, l'Uniopss considère que cette réforme ne doit pas se limiter à redessiner les contours des circonscriptions actuelles. Elle doit être l'occasion d'une modernisation profonde d'une organisation qui a vieilli et qui n'est plus adaptée aux besoins des citoyens, comme aux évolutions en cours des politiques sociales.

Pour l'Uniopss, six principes doivent animer cette réforme :

1. Inscrire les politiques sociales dans la durée

Il s'agit de permettre aux décideurs locaux de faire une plus grande place à la prévention et de considérer que la dépense sociale est un « investissement » dont le retour s'évalue à moyen terme.

2. Placer le citoyen au centre des réformes

L'organisation des politiques sociales locales doit permettre de développer, dans la proximité, l'accompagnement du citoyen et sa participation aux décisions.

3. Organiser la cohérence

Il convient d'aménager clairement les points de rencontres entre des politiques nationales verticales et des territoires horizontaux. Ce qui implique notamment un décloisonnement des politiques sociales pour donner plus de place à la transversalité.

4. Respecter les distances

Un équilibre est à trouver entre la proximité des décisions avec le terrain et le recul nécessaire aux tâches plus stratégiques (programmation, prévention, coopérations...). Dans tous les cas, l'élaboration avec l'ensemble des acteurs concernés (y compris l'Etat) d'un « projet de territoire » s'impose.

5. Mettre en place une organisation lisible

Il faudra étudier chacune des compétences en jeu et arrêter un Plan de restructuration des compétences étalé dans le temps. Plusieurs scénarios sont concevables, avec ou sans maintien du département.

6. Impliquer la société civile

La réforme territoriale peut favoriser la construction d'une démocratie plus participative et renforcer par là même l'efficacité des politiques publiques.

Les occasions de modernisation de notre organisation sociale sont rares. Ne laissons pas passer celle-ci. L'organisation ne peut dépendre des seuls impératifs de gestion. Elle doit

être d'abord fondée sur les politiques qu'elle doit servir. C'est le pari de la position de l'Uniopss qui est prête à contribuer activement au débat avec les décideurs et les différentes composantes de la société civile.

Contact presse : Valérie Mercadal – 01 53 36 35 06 / 07 – vmercadal@uniopss.asso.fr